



Comité Famille
Mascouche

Charte de visibilité des commanditaires

2020-2021

1. Introduction

Mandaté par la Ville de Mascouche, le Comité Famille Mascouche (CFM) a pour objectif de promouvoir le rôle de la famille et de la parentalité. Entre autres, il soutient et fait la promotion des organismes du milieu qui contribuent au mieux-être des ménages mascouchois. Fort de son partenariat avec la Ville, le CFM réalise des événements majeurs au cœur d'une programmation annuelle qui répond aux objectifs visés par la Politique familiale de la Ville de Mascouche. Le CFM a d'ailleurs participé activement à l'élaboration et contribue au suivi de cette Politique intitulée *Notre album de famille*. Cette démarche s'inscrit dans la lignée des actions pour l'épanouissement des familles mascouchoises qu'entreprend le comité depuis 1998.

Par la réalisation d'événements grand public, le Comité Famille Mascouche stimule l'implication citoyenne autour du concept de la famille. D'ailleurs, le comité est fier de supporter les initiatives municipales et communautaires s'inscrivant dans le cadre de la Politique familiale et la mise en œuvre du Plan d'action famille-aînés de la Ville de Mascouche.

Pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, le CFM cherche à vitaliser l'engagement de ses partenaires financiers autour des services aux familles et du bien commun. Grâce à ces derniers, le comité met sur pied des activités qui rassemblent les gens de toutes les générations, en plus de supporter financièrement plusieurs initiatives communautaires et culturelles, telles que l'exposition des enfants du Festival de peinture, ainsi que le prix « Coup de cœur » du concours MusiQualité de la Société de développement et d'animation de Mascouche (SODAM).

Fête de la famille estivale

Sous un thème rassembleur, l'événement tenu au mois de juin propose une large programmation d'activités grand public qui rassemble la communauté autour des organismes en service à la famille. La journée se veut un prétexte pour réunir plus d'une trentaine d'organismes venus faire la promotion de leurs services et proposer des activités à près de 10 000 visiteurs. Grâce aux commandites, les organismes à but non lucratif participants reçoivent une aide financière afin de soutenir leur participation à l'événement. En plus de la présence des organismes, le Comité Famille offre une panoplie d'activités et attractions pour tous les goûts!

Fête de la famille hivernale

L'événement se veut le moment fort de l'hiver au parc du Grand-Coteau avec une tempête d'activités gratuites, telles que peinture sur glace, sculpture sur neige, glissade, bataille entre forts de neige, patin, balades en carrioles, animations, jeux ludiques et bien plus ! Des kiosques de dégustation de tire sur la neige, de boissons chaudes ainsi qu'un kiosque alimentaire sont sur place à coût modique. Les organisations mandatées ont une opportunité de financement, tout en donnant l'accès à un service alimentaire aux visiteurs. L'événement est toujours très populaire, recevant entre 5 000 et 7 000 visiteurs de la région.

2. Catégories de commanditaires

Le Comité Famille Mascouche a défini les catégories de commanditaires suivantes :

1	Platine	10 000 \$ et plus
2	Or	3 000 \$ et plus
3	Argent	2 000 \$ et plus
4	Bronze	1 000 \$ et plus
5	Cuivre *	500 \$ et plus
6	Bois **	500 \$ en services ou produits (ex : animation, cadeaux, prix de tirage)
7	Kiosque ***	500 \$

NOTE :

Les **organismes à but non-lucratif (OBNL)** participant à titre de commanditaires verront le montant de leur commandite multiplié par deux (2) dans le calcul des avantages de cette charte de visibilité.

** Pour la catégorie **Cuivre**, si l'entreprise offre :*

- 500 \$: elle peut choisir entre tenir un kiosque promotionnel sur le site de l'événement OU l'apparition de son logo dans certaines publicités de l'événement (voir détails aux pages 4 et 5)

- 600 \$ et plus : elle peut tenir un kiosque promotionnel et bénéficiera de visibilité dans certaines publicités de l'événement, à la discrétion du CFM, selon la valeur du don en commandite.

*** Pour la catégorie **Bois**, l'entreprise doit soumettre une preuve de la valeur réelle des services ou produits pour analyse par le Comité Famille, qui proposera ensuite la visibilité relative au don en commandite.*

**** Les entreprises désirant tenir un kiosque promotionnel durant un de nos événements doivent automatiquement offrir un don de 500 \$ au Comité Famille Mascouche.*

3. Charte de visibilité

Le Comité Famille Mascouche a défini les avantages suivants selon les catégories de commanditaires :

Avantage		Catégorie					
		1	2	3	4	5	6
1	Prépondérance du logo dans l'espace publicitaire de tout document promotionnel.	✓	✗	✗	✗	✗	✗
2	<p>Exclusivité nominative et visuelle lors des événements sur un (1) ou plusieurs sites parmi la liste suivante.</p> <p>Selon la saison (été ou hiver) et l'aménagement des événements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agora <i>Site privilégié pour l'ouverture officielle, la danse, les tirages, les remises de prix et la prise de photos</i> • Salle du Pavillon du Grand-Coteau pour tenue d'une activité OU espace couvert de 60'x90'. <i>Possibilité de fournir la sonorisation et l'équipe technique nécessaire.</i> • Scène de spectacles et animation • Zone complète d'activités <i>Exemple : zone de jeux gonflables, attraction majeure, etc.</i> • Restauration et aire de repas <i>Lieu très achalandé avec un fort impact visuel.</i> • Petit Pavillon • Kiosque d'accueil <p><i>Le choix du ou des sites sera fait au prorata du nombre de partenaires dans la catégorie « platine ». En cas de choix similaires, la priorité sera donnée selon l'ordre de signature des contrats.</i></p>	✓	✗	✗	✗	✗	✗
3	Chapiteaux identifiés à votre effigie <i>Vous devez fournir les chapiteaux ou les coroplastes / bannières nécessaires</i>	✓	✗	✗	✗	✗	✗
4	Association de votre entreprise à une attraction majeure sur le site d'événement, via un coroplaste ou bannière. Nomination de l'activité à votre nom dans les publicités.	✓	✓	✗	✗	✗	✗
5	Logo de votre entreprise sur les panneaux promotionnels 4' x 8' dans la Ville de Mascouche	✓	✓	✗	✗	✗	✗
6	Exclusivité dans votre domaine d'affaire, sur les sites d'événements et dans toute promotion	✓	✓	✓	✗	✗	✗

Avantage		Catégorie					
		1	2	3	4	5	6
7	<p>Annnonce répétitive de votre entreprise au micro (environ aux heures = 8 fois) durant la journée de l'événement dont vous êtes partenaire.</p>	✓	✓	✓	✗	✗	✗
8	<p>Parution du logo dans la publicité du M Magazine (distribution à tous les citoyens par la Ville de Mascouche) pour chaque événement commandité.</p> <p>- <i>Format du logo relatif à l'échelle des commanditaires.</i></p>	✓	✓	✓	✗	✗	✗
9	<p>Coroplaste(s) ou bannière(s) à l'entrée ou à des endroits stratégiques sur le site d'événement.</p> <p>- <i>Nombre de coroplastes ou bannières au prorata du don en commandite.</i></p> <p>- <i>Vous devez fournir les coroplastes / bannières nécessaires au plus tard une semaine avant l'événement.</i></p> <p>- <i>Taille maximale de 3' x 3' pour les catégories 3-4.</i></p>	✓	✓	✓	✓	✗	✗
10	<p>Allocution aux conférences de presse</p> <p><i>Sur demande</i></p>	✓	✓	✓	✓	✗	✗
11	<p>Allocution aux ouvertures protocolaires</p> <p><i>Sur demande</i></p>	✓	✓	✓	✓	✗	✗
12	<p>Parution du logo dans deux (2) publications consécutives dans le journal La Revue ou Le Trait d'Union pour chaque événement commandité.</p> <p>- <i>Format du logo relatif à l'échelle des commanditaires.</i></p>	✓	✓	✓	✓	✓	✗
13	<p>Logo sur le site Internet du Comité Famille Mascouche avec hyperlien vers votre site ou page Internet</p> <p>http://www.comitefamillemascouche.org</p>	✓	✓	✓	✓	✓	✗
14	<p>Logo sur l'affiche promotionnelle du Grand Rassemblement – Fête de la famille</p> <p>- <i>Si vous êtes partenaire de cet événement</i></p> <p>- <i>Format du logo relatif à l'échelle des commanditaires.</i></p>	✓	✓	✓	✓	✓	✗

Avantage		Catégorie					
		1	2	3	4	5	6
15	Logo sur le panneau d'accueil (programmation) de chaque événement : - Lors de l'évènement dont vous êtes partenaire - Format du logo relatif à l'échelle des commanditaires	✓	✓	✓	✓	✓	✗
16	Logo sur le panneau 3x3 « Merci aux partenaires », installé sur le site de chaque événement à 2 endroits stratégiques. - Lors de l'évènement dont vous êtes partenaire - Format du logo relatif à l'échelle des commanditaires	✓	✓	✓	✓	✓	✗
17	Logo dans les pochettes de presse lors de la conférence de presse Pour l'évènement dont vous êtes partenaire	✓	✓	✓	✓	✓	✗
18	Logo apparaissant lors de la conférence de presse Pour l'évènement dont vous êtes partenaire	✓	✓	✓	✓	✓	✗
19	Invitation à la conférence de presse Pour l'évènement dont vous êtes partenaire	✓	✓	✓	✓	✓	✗
20	Annonce au micro des kiosques présents, des services ou produits en commandite au moins deux (2) fois durant l'évènement.	✓	✓	✓	✓	✓	✓
21	Kiosque promotionnel de votre entreprise sur le site de l'évènement commandité. Nous recommandons un kiosque animé ou inspiré du thème de la journée et destiné à une clientèle familiale.	✓	✓	✓	✓	✓	✓

L'organisation

COMITE FAMILLE MASCOUCHE

(Comité de la Semaine de la Famille à Mascouche)

**2510, boulevard de Mascouche
Mascouche, (Québec) J7K 0H5**

La Compagnie

Représenté par (nom et fonction)

ATTENDU qu'afin que le logo du commanditaire apparaisse sur les différentes publicités, celui-ci s'engage à soumettre son image d'entreprise en haute résolution dans les délais requis. L'entreprise devra aussi fournir l'adresse de son site internet officiel afin que soient réalisés les hyperliens vers l'entreprise à partir du site internet du Comité Famille Mascouche.

ATTENDU que l'entreprise commanditaire fournit l'ensemble des bannières, coroplastes et chapiteaux aux couleurs de son entreprise lors de tout événement.

ATTENDU que l'organisateur conserve son droit exclusif de décision vis-à-vis les orientations et la coordination des activités liées au projet.

ATTENDU que les éléments de la programmation et l'implication d'un commanditaire pourront être convenus à la pièce, l'entreprise déclare son intention de participer au projet en tant que partenaire financier, matériel ou publicitaire en souscrivant aux conditions énumérées dans cette charte de visibilité.

ATTENDU que concernant les commandes de produits ou services, le montant de la contribution pourra être analysé et chiffré dans une proportion de 70 % de la valeur marchande du produit ou du service.

ATTENDU que dans le cas où le don en commandite de l'entreprise lui permet de tenir un kiosque lors d'un événement, l'entreprise convient des conditions suivantes :

- 1- Emplacement maximal de dimension 10'x10' incluant un (1) chapiteau 10'x10' blanc avec murs, une (1) table, quatre (4) chaises, l'électricité si requise (1 x 110V / 15 ampères). L'entreprise peut fournir son propre chapiteau pour une meilleure visibilité, tant qu'il est sécuritaire et conforme aux normes de la Régie des bâtiments du Québec (RBQ) et qu'il n'excède pas l'espace de 10'x10' alloué.
- 2- Le visuel publicitaire du kiosque devra demeurer raisonnable et proportionnel à votre niveau de commandite.
- 3- Le positionnement du kiosque de l'entreprise sur le site demeure à la discrétion du Comité organisateur.
- 4- Aucune vente de produit ou service sur le site.
- 5- Le paiement total du kiosque est exigé au moment de la réservation.
- 6- L'entreprise convient que la température est hors du contrôle du CFM, que celle-ci a un fort impact sur l'achalandage et que l'activité se tient beau temps, mauvais temps.
- 7- Le CFM se réserve le droit d'accepter ou refuser la participation de tout partenaire notamment en fonction des critères d'exclusivité de nos commanditaires, de la place disponible et des installations requises.

EN CONSÉQUENCE, IL EST CONVENU DE CE QUI SUIT :

Le Comité Famille Mascouche cherche à pérenniser ses sources de financement en forgeant des ententes solides et exclusives avec ses partenaires. Une entente commune d'une durée de (3) trois ans est avantageuse pour les deux parties. Ceci permet à l'entreprise de bénéficier d'une promotion de qualité dans le cadre d'événements majeurs. Pour le Comité Famille Mascouche, une entente prolongée permet de faciliter les démarches promotionnelles pour tous les partenaires en cours d'année en plus de contribuer grandement à sa pérennité et à la réalisation de sa mission.

COCHEZ LA CATÉGORIE DE VOTRE CHOIX			✓
1	Platine	10 000 \$ et plus	
2	Or	3 000 \$ et plus	
3	Argent	2 000 \$ et plus	
4	Bronze	1000 \$ et plus	
5	Cuivre	500 \$ et plus	
6	Bois	500 \$ en services ou produits (ex : animation, cadeaux, prix de tirage)	
7	Kiosque	500 \$	

Pour les catégories 4, 5 et 6 et 7 identifier le ou les événements dont vous êtes partenaire :

Durée du partenariat: _____ an(s).

Mandataires

Aux fins de réalisation de la présente entente, toute communication entre les parties s'effectuera par leurs mandataires respectifs ou un représentant du mandataire le cas échéant.

Pour l'entreprise : _____

M. / Mme. : _____

Pour l'organisateur : Mandataire du COMITÉ FAMILLE MASCOUCHE

M. / Mme. : _____

En foi de quoi, les parties ont signé à (lieu) : _____,

Ce (date) : _____ de (mois) : _____ 2020.

Mandataire du CFM

Représentant de l'entreprise.

Pour toute question, communiquez avec nous au 450-474-4133 poste 8540 ou à l'adresse : idesjardins@ville.mascouche.qc.ca.